

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Co-Présidents : Gaëlle MANGIN, Francis MATHIEU.

Elus municipaux : Jacques TAPIN, Amaury BREUILLE, Nicolas MARJAULT.

Membres conseil de quartier : Jacques ARTHUR, Joëlle AUMONIER, Roland COLLOT, Claude EPAMINONDAS, Gaëlle FLEURY, Jean-Claude GAUDIN, Jean-Michel MINIOT, Sylvie MIOT, Rémy PERRIN, Jean-Paul RICHET, Jacques THIOLLET, Jeanne-d'Arc TRILLAUD.

Excusés : Béatrice AVRIL, Frédéric BOUET, Jean-Louis CASSETTE, Jacques DUBE, Sylvie DUPUIS DULUC, Fanny JESIORSKY, Guillaume JUIN, Gérard MACKE, François NAUD, Alain PIVETEAU, Alain ROBERT, Philippe RONDONNET.

Absents : Olivier BERNAUDEAU, Ghislaine BERTHEAU, David BODIN, Françoise BUREAU, Agnès CANTIN, Florian DESCOURTIEUX, Sylvie DUBUC, Danièle GANDILLON, Francette GIRAUD, Jean-Michel GOMES-TEIXEIRA, Mireille GUERINEAU, Isabelle LABROUSSE, François LECHAT, Valérie NICOLE, Christophe POIRIER, Michel TOURNIE, Nicolas VIDEAU.

Agents municipaux : Laurence FAUCON, Directrice Vies Participatives, Nathalie ALEXANDRE et Marine BOUVIER (Direction Vies Participatives).

Public : 10 personnes.

Ouverture de la séance : 20h10

Rappel de l'ordre du jour :

- 1/ Commission inter quartier Mémoire Patrimoine Industriel et retour sur le Comité Consultatif Inter Quartier du 16 mars,**
- 2/ Point sur la construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées et Dépendantes + transfert du Grand Cèdre,**
- 3/ Retour sur la réunion du 9 mars : aménagement Avenue Saint Jean d'Angély,**
- 4/ Rapport de la Commission Environnement Espaces Publics,**
- 5/ Retour sur la visite « vélos » des membres de la commission voirie du 25 mars,**
- 6/ Point sur les travaux réalisés en régie au cours de l'année 2010,**
- 7/ Questions et informations diverses d'actualité.**

* * * * *

Les relevés de conclusions du 23 septembre et du 7 décembre 2010 sont validés à l'unanimité.

1/ Commission inter quartier Mémoire et Patrimoine Industriel et retour sur le Comité Consultatif Inter Quartier du 16 mars

Commission Mémoire et Patrimoine Industriel :

Francis MATHIEU rappelle que les Usines Rougier représentent le patrimoine de Saint Florent, une riche documentation étant encore disponible. La commission a décidé de s'en tenir en premier lieu aux « Dynasties » patronales niortaises : Boinot, Erna Boinot, Rougier Rousseau et Marot. Une rencontre a été organisée avec le service Archives de la Région : un recensement du Patrimoine industriel matériel a déjà été effectué. Le service Archives s'est engagé dans une démarche de collecte de la mémoire vivante. En adhérant à ce dispositif, la ville de Niort pourra bénéficier des outils de collecte d'information, développés à cet effet. L'objectif est de recenser un maximum d'informations, sonores, papiers, témoignages...

Questions des conseillers :

- Le service des Archives de la Région dispose-t-il d'éléments ?
Oui, il existe une maquette d'une des usines Rougier.

2/ Point sur la construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées et Dépendantes (EHPAD) + transfert du Grand Cèdre

Joëlle AUMONIER : la réunion était composée des directeurs de l'établissement, d'Annie COUTUREAU - Adjointe au Maire, d'un médecin du cadre de santé, du personnel infirmiers, d'une aide soignante, d'une aide médico psycho pédagogique psychologue, d'un représentant des familles et d'un représentant des trois conseils de quartier concernés à savoir : Centre Ville, Goise et Saint Florent.

Les travaux ont commencé, la réalisation effective en 18 mois. Cet établissement aura une capacité d'accueil de 117 lits, deux unités de vie en phase avec les besoins actuels, un accueil de jour, une unité pour résidents déambulants. La direction souhaiterait « ouvrir » l'établissement au quartier, notamment en mettant à disposition une salle pour les réunions du conseil de quartier, ou pour accueillir les réunions du troisième âge du centre socio culturel... etc.

Le pont de goise reste une barrière pour les enfants des écoles qui se rendaient régulièrement au grand cèdre.

3/ Retour sur la réunion du 9 mars : aménagement de l'Avenue Saint Jean d'Angély

Jacques TAPIN indique que deux constats ont été faits :

En terme de sécurité : l'aménagement actuel ne répond pas à la demande initiale.

En terme de stationnement : manque de places de stationnement depuis l'aménagement.

En conclusion, il a été décidé de revoir l'aménagement, sur la base d'une zone 30 km/heure proposée dans le cadre d'un aménagement cyclable de l'avenue.

Quelques remarques ont été formulées :

- conserver le passage piéton au même endroit afin de faciliter l'accès aux commerces,
- pérenniser la place « handicapés »,
- conserver mais réduire l'îlot central jugé trop large,
- matérialiser des places de stationnement devant les commerces des deux côtés de l'avenue.

Le projet d'aménagement est en lien avec la mise en place du parcours cyclable. Une prochaine réunion sera prévue en mai (date, lieu et heure à fixer).

Amaury BREUILLE signale qu'il a demandé à ce que le projet soit travaillé pour que le conseil de quartier du 23 juin le valide.

4/ Rapport de la Commission Environnement Espaces Publics

- ❖ Projet paysager du carrefour Jean Moulin/Av St Jean d'Angély et place d'Orbay : le projet est inscrit au plan de charge du Bureau d'Etudes qui travaille désormais sur les esquisses et sur un avant projet. *Les travaux débuteront à l'automne 2011.* Pour mémoire, le conseil de quartier a voté en septembre 2010, le projet paysager pour un montant total de 33 300 euros.
- ❖ Aménagement autour de la place Georges Renon : proposition du sens unique autour de la place ainsi que le stationnement en épi. Réaliser l'enquête auprès des riverains via l'info quartier pour avoir un retour si possible en juin. L'aménagement est à l'étude par la Direction des Espaces Publics.

Observation des conseillers :

- Le tour de la place est entouré de flaques d'eau par temps de pluie. Amaury BREUILLE rappelle que le contour de la place n'est pas finalisé.
- ❖ Suppression du poteau ERDF : l'effacement du réseau du carrefour Berthet / St Symphorien est évalué à 17,3 k€ HT.
Il convient d'y ajouter les travaux liés à l'effacement des ouvrages de télécommunication et de l'éclairage public.
Ces travaux englobent pour :
 - l'éclairage public : le terrassement, le câblage, les raccordements, les massifs, les candélabres, ...etc,
 - les ouvrages de télécommunications : le terrassement, la pose de fourreaux et de chambre de tirage, la reprise des branchements, ...etcUne estimation pour ces travaux doit être de l'ordre de 100 000 euros, sinon plus. De plus, les voiries aux alentours (St Symphorien, Berthet et Léo Lagrange) viennent d'être refaites.

Amaury BREUILLE indique que le règlement de voirie interdit toute intervention pendant trois ans. De nouveaux accords ont été signés avec ERDF et d'autres concessionnaires, Séolis ne fait pas encore partie des concessionnaires.

Questions et Observations des conseillers :

- Le poteau ne peut-il pas être enlevé avant la réfection de la rue ?
- Le poteau présente un réel danger.
Amaury BREUILLE demande si l'inversion du régime de priorité n'arrangerait pas le problème.
Réponse d'un conseiller : cela ne ferait que déplacer le danger.
Jacques TAPIN signale que le montant prévu est assez coûteux. Il demande s'il y a un risque majeur lié au poteau ERDF, car à sa connaissance aucun risque n'a été avéré ?

Le conseil de quartier souhaite une estimation du risque.
Jacques TAPIN propose à la commission voirie de recenser les risques.

- ❖ Carrefour Tardy/Saint Symphorien : les travaux d'aménagement ont été réalisés et de l'avis général donnent entière satisfaction, un comptage sera communiqué au conseil de quartier. Pour information, le marquage du boulevard Louis Tardy a été refait.

❖ L'église de St Florent : la pendule est très vétuste, si bien que le remplacement complet de l'ensemble a du être envisagé.

Une nouvelle armoire électrique de commande ainsi qu'un système de programmation des cloches a été commandé.

L'installation de l'ensemble et donc la remise de la pendule et des cloches devrait être effectuée en avril / mai.

Questions et Observations des conseillers :

- Un dépôt d'ordures ne cesse de grossir dans la rue du Bois Chiron. Des déchets sauvages sont éparpillés dans les fossés (bouteilles... etc).
L'assistante du conseil de quartier va aller sur place et prendra des photos pour envisager une évacuation.
- Des sacs d'ordures sont déposés sur le chemin parallèle à l'Avenue de Saint Jean d'Angély.

5/ Retour sur la visite « vélos » du 25 mars

Jacques THIOULET reprend la liste établie pendant la visite en vélos du 25 mars.

Quelques exemples à noter :

- Boucher les trous dangereux sur la chaussée : au 20 de la rue Ampère, rue de la Broche, Avenue de la Rochelle, rue de la Fragnée, et la rue du Bois Chiron...etc.
- Revêtement des rues se détériorent : rue Charles de Foucauld, rue de Saintonge, rue de Nambot du 169 à 175... etc.
- Travaux de plus grande ampleur :
 - Rue de Goise : chaussée très abîmée sur la portion entre la rue Jean Jaurès et le pont de Goise.
 - Avenue de la Rochelle côté droit : trottoirs très détériorés...etc.

La liste est transmise à la Direction des Espaces Publics.

Questions et Observations des conseillers :

- Quel est le suivi des travaux et la durée de la garantie après réalisation ?
Amaury BREUILLE signale qu'avec le temps, le passage à répétition des voitures et des camions use le revêtement. Par ailleurs, la structure d'une chaussée très fréquentée n'est pas similaire à un revêtement de chaussée peu fréquentée.
- Rue du Petit Bois : étudier un aménagement possible pour empêcher le tourne à gauche sur l'Avenue de la Rochelle. Un panneau n'est pas suffisant. Une fiche de proximité est établie.
- Impasse Jean Jaurès : est-elle publique ou privée ?
- Rue Schoelcher : la rue est dans le même état depuis un certain nombre d'année.
Cette voie peut-elle être de nouveau ouverte à la circulation ?
Laurence FAUCON rappelle que la rue a été volontairement fermée à la circulation. Il n'est pas envisagé de la remettre à la circulation. Néanmoins, en ce qui concerne l'état de la rue, la question sera posée.

6/ Point sur les travaux réalisés en régie voirie au cours de l'année 2010

Jacques TAPIN présente les demandes d'intervention (3 870 demandes en tout sur les quartiers, 254 interventions ont été réalisées à Saint Florent), les dépenses en fourniture de la régie voirie en 2010 ainsi que quelques ordres d'idées de coût (66 € un potelet). Il

indique qu'il est proposé au conseil de quartier d'affecter une somme annuelle de 5 000 € par quartier à la régie, à prendre sur les crédits de fonctionnement. La régie pourrait ainsi disposer de 45 000 € si tous les conseils de quartier acceptent le vote de principe. Quatre conseils de quartier ont donné leur accord.

Laurence FAUCON précise que la proposition permet d'être plus réactif notamment pour les travaux.

Amaury BREUILLE indique que la régie voirie rencontre deux contraintes d'intervention ; le délai sur le plan du budget et le délai du plan de charge des équipes de voirie.

Le conseil de quartier adopte le vote de principe et se laisse une année pour voir le travail qui sera réalisé.

7/ Questions et informations diverses d'actualité

- Information sur la réunion publique du jeudi 3 mars, ayant pour thème le frelon asiatique par Marine BOUVIER (Direction des Vies Participatives)
Marine BOUVIER indique que 810 nids ont été signalés dans le département, plus localisés dans le sud des Deux-Sèvres.

• Le frelon asiatique



• Le frelon européen



Questions des conseillers :

- Il semblerait qu'un texte obligerait la municipalité à prendre en charge la destruction du nid ?
Il n'y a rien qui oblige la municipalité car le frelon n'est pas considéré comme une espèce « nuisible ».
- Réunion de présentation des nouvelles lignes de bus :
Laurence FAUCON précise qu'une réunion publique est prévue lundi 6 juin.

○ Renouvellement des conseils (évoqué en Comité Consultatif Inter Quartier) :

Jacques TAPIN explique qu'un courriel ou un courrier sera envoyé à tous les conseillers de quartier pour leur demander ce qu'ils envisagent : continuer ou arrêter le mandat jusqu'à fin 2013, date où les conseils seront mis en sommeil pour cause d'élections municipales en mars 2014.

Une communication sera faite sur le renouvellement :

- Vivre à Niort consacrera un article dans son numéro de juin + presse locale + site Internet.
- Forum des quartiers le 8 octobre afin de donner envie à des participants de rejoindre les conseils. Lieu et programme à l'étude. Des pistes ont été validées par le Comité Consultatif Inter Quartier : exposition travaux des conseils de quartier, film type « parole d'habitants » à renouveler, tables rondes type café-conseils, conférence débat, théâtre forum sur le thème de la démocratie participative...
- Complément par tirage au sort sur les listes électorales.

La procédure de renouvellement se fera entre juin et octobre.

Questions et Observations des conseillers :

- Au début le conseil de quartier comptait 45 membres, ce soir nous ne sommes qu'une dizaine. Est-ce le cas dans les autres conseils de quartier ?
- La participation des jeunes est très faible voire quasiment inexistante.
- Tout le monde ne prend pas la parole lors des séances, les personnes qui interviennent sont souvent les mêmes.
- Aujourd'hui le conseil travaille avec une seule commission qui traite tous les points aussi bien voirie, espaces verts, bâtiment.

Jacques TAPIN indique que sur les 400 conseillers niortais, 200 ont toujours participé aux réunions. Il fait remarquer que les personnes qui représentent le public sont souvent les mêmes, pourquoi ne pas leur demander d'intégrer les conseils de quartier ?

Sur la participation des conseillers aux séances, certains conseils s'essouffent également, d'autres connaissent une forte mobilisation notamment le conseil de quartier de Souché. Le conseil de quartier Nord a effectué un travail avec les jeunes et les moins jeunes, des projets ont été menés pour les jeunes pendant les vacances scolaires avec un animateur.

- Le but du conseil de quartier n'est pas de devenir un comité de quartier, ce n'est pas son rôle.

Laurence FAUCON signale que ce n'est pas ce qui est demandé au conseil de quartier. Elle donne pour exemple la journée du 6 avril qui a pour thème le partage de la rue sur la sécurité routière qui est à l'initiative du conseil de quartier Goise/Champommier/Champclairot avec le lycée Gaston Barré. Différents partenaires interviendront au cours de la journée (MACIF, Police Nationale, Pompiers...etc).

Nicolas MARJAULT fait remarquer que le conseil de quartier dispose d'espaces à exploiter comme le Centre Socio Culturel, l'école...etc. Des réseaux restent à exploiter pour faire évoluer le conseil de quartier.

○ Fête des voisins :

Laurence FAUCON indique que vendredi 27 mai aura lieu la Fête des voisins. Comme chaque année, la ville de Niort fait partie du réseau qui organise l'événement au niveau national.

La Direction des Vies participatives mettra prochainement à disposition les supports de communication (affiches, flyers,... en quantité limitée) qui permettront à ceux qui le souhaitent d'organiser leur propre événement.

Pour tout renseignement, merci de contacter la Direction des Vies Participatives :

- par téléphone : 05 49 78 73 50 ou 51.
- par mail : fetedesvoisins@mairie-niort.fr

○ Retour sur la commission inter quartier « vélos et pistes cyclables » :

Rappel sur les points évoqués :

1/ Point sur les aménagements cyclables :

- Double sens :
 - quai Métayer : le plus long, largement fréquenté. Approuvé par la majorité des cyclistes,
 - rue Rouget de Lisle (Tour Chabot/Gavacherie),
 - rue Saint Symphorien,
 - rue Saint Jean et Porte Saint Jean,
 - rue de Bessac (largement approuvée),
 - rue Newton,
 - rue de l'ancien musée.

Besoin de mieux faire connaître ces aménagements : actions de sensibilisation à Conduire

- Zones de rencontres (piétons, automobilistes et cyclistes) :
 - rue porte Saint Jean,
 - rue de la Boule d'Or,
 - rue Brisson,
 - rue du Musée,
 - rue de Equarts,
 - rue du Petit Banc.

- Présentation du projet d'aménagement de l'Avenue Saint Jean d'Angély

2/ La «vélorution» :

- conserver la terminologie,
- réduire le nombre de manifestations à deux par an : mai-juin et septembre-octobre,
- abandonner les thèmes annexes et se recentrer sur le vélo,
- clarifier les objectifs : prise en compte du vélo dans la ville,
- clarifier les rôles entre la commission, le collectif et la municipalité,
- nécessité pour le collectif de se constituer en association.

○ Prochaines réunions :

Conseils de quartier - 20h00 – Grande Salle du CSC de Saint Florent

Jeudi 23 juin

Divers :

- A-t-on d'autres éléments sur Niort Terminal depuis le dernier conseil de quartier ?
Pas pour l'instant.

La séance est levée à 22h35.